Une architecture et des décors uniques

La reconversion a supposé un important travail de restauration (le hall principal et ses décors, la façade principale, etc.).
Alternant pierre blanche et faïence jaune paille, la façade principale est unique dans l'architecture thermale lémanique.
Le hall principal était autrefois un lieu de mondanités qui faisait à la fois office de salle d'attente et de buvette. Eclairé par de beaux vitraux, il a été restauré à l'identique. Il abrite en particulier quatre statues allégoriques de sources évianaises placées dans des niches d'angle, œuvres du sculpteur **Louis-Charles Beylard**.
Les parois latérales du porche d'entrée sont ornées de deux toiles marouflées « *Nymphes à la Source* » et « *Nymphes au bord de l'eau* », attribuées à **Jean D. Benderly**, élève de **Puvis de Chavanne**.
Par ailleurs, l'édifice a retrouvé son dôme d'origine. Des recherches de représentations d'époque ont permis de redessiner avec exactitude la géométrie de la structure et ses décors. Surplombant le hall central du bâtiment à 35 mètres de haut, le dôme mesure 8,5 m de diamètre par 8,5 m de hauteur.
Enfin, les architectes ont veillé à restituer les dispositifs architecturaux majeurs pour privilégier la lumière naturelle au sein du bâtiment.

Un bâtiment H.Q.E.

La reconversion du bâtiment s'est accompagnée d'une démarche « haute qualité environnementale », H.Q.E. Pour ce faire, la Ville a eu recours à un spécialiste pour que, de sa construction à son exploitation, l'équipement respecte au mieux l'environnement et soit le plus sain et le plus confortable possible. Le maintien des verrières intérieures permet ainsi d'privilégier la lumière naturelle. Le rafraîchissement du Palais Lumière est effectué par pompage de l'eau du lac.

**Eclairé par des vitraux,
le hall abrite quatre statues allégoriques
des sources évianaises.**

**Alternant pierre blanche et faïence jaune paille,
la façade principale est unique dans l'architecture thermale lémanique.**

Contacts Ville d'Evian

- Direction culturelle : 04 50 83 10 25 / fax 04 50 83 10 98 - jocelyne.charpentier@ville-evian.fr
- Service communication : 04 50 83 10 16 - frederic.alfonsi@ville-evian.fr
- Office de tourisme : 04 50 75 04 26 - info@eviantourism.com

Mairie d'Evian
BP 98 - 74502 Evian cedex
www.ville-evian.fr

Le Palais Lumière

Présentation

PALAIS Lumière Ville d'Evian

Ville d'Evian

A l'été 2006, la Ville d'Evian a ouvert les portes de son « Palais Lumière ». Fort de sa position, de la qualité de ses équipements et de la singularité de son architecture, ce fleuron retrouvé du patrimoine évianais est devenu le nouvel emblème de la station.
Il abrite un espace d'exposition et un centre de congrès de renommée internationale.
En 2007, le Palais Lumière a obtenu le Grand prix national de l'ingénierie touristique décerné par ODIT France.

A l'origine, un établissement thermal

Le Palais Lumière est à l'origine un établissement thermal. Construit en 1902 par l'architecte **Ernest Brunnarius**, il est l'un des plus beaux témoignages de l'architecture des villes d'eaux du début du XX[e] siècle. Situé sur le front de lac, au voisinage de l'hôtel de ville (ancienne villa des frères Lumière), il jouit d'un emplacement central et privilégié.

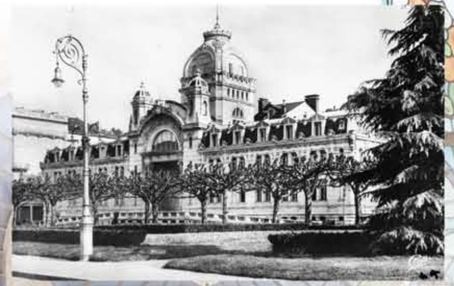

L'institut hydrothérapique (carte postale du début du XX[e] siècle)

(Axonométrie) Descriptif : le bâtiment occupe la totalité d'un tènement trapézoïdal d'environ 66 m par 26 m, bordé par le quai Albert-Besson au Nord, côté lac. Au centre de la composition, le hall central surmonté d'une coupole et d'un dôme sur tour-lanterne culmine à plus de 30 m au-dessus du niveau du lac. De part et d'autre, deux cours symétriques en U se développent autour des cours couvertes sur deux étages et un comble.

Aujourd'hui, un centre culturel et de congrès

En 1996, la Ville d'Evian est redevenue propriétaire du bâtiment et s'est préoccupée de sa préservation. Sa façade principale, son hall d'entrée, son vestibule et ses décors ont été inscrits aussitôt à l'inventaire des Monuments historiques.
Une réflexion sur une destinée nouvelle et valorisante a abouti au projet de reconvertir l'édifice en centre culturel et de congrès.
A l'issue d'un appel d'offres européen, la maîtrise d'œuvre de la reconversion des Anciens Thermes a été confiée à **Michel Spitz**, architecte mandataire et **François Chatillon**, architecte du patrimoine (Chatillon & associés). L'équipe avait promis de : « restituer l'esprit et la lettre de l'œuvre de l'architecte d'origine, Brunnarius ».

L'espace d'exposition est composé d'une succession de six salles éclairées, pour certaines, par de la lumière naturelle au moyen des verrières intérieures et, indépendamment des surfaces, très hautes sous plafond.

L'organisation

Autour du hall central, le bâtiment d'une surface totale de 4200 m² abrite :

- **un espace d'exposition** comprenant 600 m² de salles d'exposition sur deux niveaux (sous-sol et rez-de chaussée) hautement équipées et offrant toutes les conditions en matière de sécurité et de conservation pour la réalisation de grandes expositions (qualité musée).
- **un centre de congrès** high-tech de 2 200 m², pour l'accueil de congrès nationaux et internationaux, comprenant notamment un auditorium, huit salles de séminaires et des espaces de détente.
- **une médiathèque** de 800 m² sur trois niveaux.

L'auditorium peut accueillir 382 personnes.

La médiathèque C.F. Ramuz.